



pour la vie

Appel d'offres 2012

Recherche en Sciences Humaines et Sociales

La Ligue Nationale Contre le Cancer souhaite apporter une contribution aux travaux de recherche en Sciences Humaines et Sociales consacrés aux personnes atteintes de cancer.

A cette fin, la Ligue lance un appel à projets de recherche ayant pour objectifs de déterminer les facteurs anthropologiques, socio-économiques, socio-culturels et géographiques qui conditionnent la QUALITE de vie des patients atteints de cancer. Il s'adresse à des chercheurs en SHS avec une approche multidisciplinaire, en faisant éventuellement appel à des comparaisons internationales.

Les axes prioritaires de l'appel à projets concernent :

- L'étude des **conséquences socio-économiques des cancers** dans différentes populations
- L'étude des **facteurs non médicaux jouant un rôle dans la perception des actions de prévention et de dépistage des cancers**
- L'étude des **facteurs permettant d'améliorer l'aide aux malades**, en évaluant les **nouvelles prises en charge au niveau du diagnostic** et en particulier le **dispositif d'annonce du cancer**
- L'étude des **facteurs non médicaux qui conditionnent le choix de la décision thérapeutique** (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie) chez les personnes atteintes d'un cancer, l'étude devant intégrer l'enjeu que représente la proposition du praticien en termes de projet et qualité de la vie

– L'étude des **facteurs qui interviennent dans le vécu et la perception de la maladie** par les patients, pendant, après le traitement, et en cas de récurrence

– L'étude des **conséquences psychosociales du traitement pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches** et des stratégies à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de la vie de ces patients et de leur entourage.

Les caractéristiques de l'appel à projets

Les projets, en réponse à cet appel d'offres, doivent être des projets de RECHERCHE placés sous la responsabilité d'un **spécialiste en Sciences Humaines et Sociales** et doivent associer des **oncologues**.

Les projets **interdisciplinaires** (droit, sociologie, psychologie, éthique, politique sanitaire, etc.) issus d'une réflexion commune à plusieurs équipes appartenant à des Institutions différentes seront privilégiés.

Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site internet www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, à partir du **1^{er} février 2012**. La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au **5 mars 2012**.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de la Recherche - recherche@ligue-cancer.net



APPEL D'OFFRES 2012

Recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS)

La Ligue Nationale Contre le Cancer propose en 2012 des subventions pour des **projets de Recherche en Sciences Humaines et Sociales**.

L'appel à projets s'adresse aux Centres Hospitalo-Universitaires, aux Centres de Lutte Contre le Cancer, aux Hôpitaux Généraux et aux Equipes de Recherche des Universités, du CNRS, de l'INSERM, du CEA, etc.

Critères de sélection des Projets de Recherche en SHS

Le responsable du projet

- il doit consacrer au moins 70 % de son temps au projet de recherche soutenu par la Ligue
- ses titres ou fonctions doivent être ceux d'un professionnel reconnu de la recherche (Professeur, Maître de Conférence, Chercheur statutaire d'une Institution)
- il doit travailler dans un service ou laboratoire reconnu par les tutelles (Ministère de la Recherche, Ministère de la Santé)

Ses collaborateurs

- le nombre de collaborateurs doit être adapté aux objectifs du projet
- la liste, la spécialité et le statut des différents collaborateurs ainsi que la quote-part (en %) de leur participation au projet, doivent être précisés
- l'environnement scientifique du responsable et de ses collaborateurs doit être tel que le projet puisse être réalisé

Les moyens octroyés

- le responsable du projet doit clairement faire apparaître dans son dossier les ressources dont lui et ses collaborateurs disposent (dotations institutionnelles, contrats en cours, etc.)
- la subvention de la Ligue est destinée à couvrir des frais de fonctionnement et d'enquête
- la subvention doit venir en complément d'une dotation institutionnelle

Engagements vis-à-vis de la Ligue

Si son projet est retenu par la Ligue, le responsable du projet de recherche s'engage :

- à utiliser au moins 80 % des crédits dans l'année en cours
- à remettre, en fin d'année, un rapport financier certifié conforme par l'agent comptable et un rapport scientifique sur l'avancement du projet
- à remettre un rapport définitif de synthèse à l'issue du financement
- à participer à des actions de communication afin de faire connaître au public le soutien apporté par la Ligue Nationale et les Comités Départementaux qui ont contribué au financement
- à afficher clairement, à l'occasion des publications et des présentations de ses travaux, son partenariat avec la Ligue
- à ne pas demander d'autres subventions à d'autres Associations et Fondations sur le projet de recherche soutenu, sauf accord préalable du Président du Conseil Scientifique National de la Ligue

**La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention)
est fixée au
5 mars 2012**

Informations complémentaires

L'acceptation de la lettre d'intention sera notifiée le **18 mai 2012**. Le dossier complet devra être **soumis en ligne** selon les informations transmises lors de l'acceptation de la lettre d'intention **ET** une copie papier devra être envoyée au service Recherche de la Ligue pour **le 27 juin 2012 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

Ce dossier devra comporter, dans l'ordre indiqué, les pièces suivantes :

- 1.** un résumé grand public (résumé vulgarisé du projet de recherche)
- 2.** les objectifs du projet de recherche (15 pages maximum)
- 3.** le CV du responsable du projet de recherche, son téléphone et mail et sa quote-part d'activité consacrée au projet
- 4.** la liste complète de ses collaborateurs faisant apparaître les domaines de spécialité des personnes concernées. La quote-part des activités (en %) consacrées au projet de tous les acteurs doit être indiquée
- 5.** un budget prévisionnel **sur papier à en-tête** du service ou du laboratoire justifiant le montant de la subvention demandée
- 6.** une attestation sur l'honneur du demandeur mentionnant que si le dossier est retenu, le projet ne sera pas subventionné en parallèle **par une autre association caritative**
- 7.** l'accord du Directeur de l'Etablissement de rattachement du responsable de projet, sur papier à en-tête
- 8.** l'accord et les coordonnées du gestionnaire
- 9.** la liste des publications des 3 dernières années du responsable du projet et de ses collaborateurs

La copie papier du dossier complet devra être adressée par courrier postal en un exemplaire complet non agrafé à :

**LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel d'offres « SHS »
14 rue Corvisart
75013 PARIS**

Tout dossier électronique incomplet ne sera pas évalué.

Le fait de déposer une demande de subvention auprès de la Ligue Nationale Contre le Cancer a valeur d'acceptation des conditions énoncées ci-dessus.

© Ligue Contre le Cancer

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel d'offres :	1 ^{er} février 2012
Date limite de dépôt des lettres d'intention :	5 mars 2012
Résultats des lettres d'intention :	18 mai 2012
Date limite de dépôt du dossier complet :	27 juin 2012
Date de réponse aux candidats :	3 octobre 2012